

La Lettre des Enseignants

"Faites la différence"



N° 187 – 27 mars 2009

Action : vous avez donné votre avis !

Le SE-UNSA avait décidé d'interroger la profession sur l'action au travers d'un questionnaire. **11640 collègues ont validé leur réponse**, un échantillon représentatif au regard de la profession.

Privilégier les cadres élargis de mobilisation. Face à la crise comme pour la défense de l'École, telle est l'option qui ressort très clairement des résultats.

Quant aux formes d'action, si les manifestations ou rassemblements hors du temps de travail sont approuvés très majoritairement, aucune des trois formes proposées de recours à la grève ne se détache aussi nettement. Sans être majoritaire, l'inscription dans la durée apparaît la plus cochée, tandis que la perspective de s'engager dans une grève longue réunit le moins d'avis.

Les instances nationales du Le SE-UNSA vont désormais travailler à la construction d'actions intégrant les enseignements de ce sondage.

[En savoir plus.](#)

Action le 2 avril : 1 000 manifestations pour l'École

Le collectif «l'Éducation est notre avenir» appelle à une soirée d'actions diversifiées le 2 avril.

[Lire l'appel.](#)

Formation des enseignants : une ouverture mais encore trop d'insuffisances

Le ministre de l'Éducation nationale s'est adressé par courrier le 20 mars aux organisations syndicales représentatives.

Le SE-UNSA y note tout d'abord un changement de ton positif : enfin, l'invitation à discuter succède à la fin de non recevoir.

[Lire la suite.](#)

Voie professionnelle : stopper la machine à broyer les plus fragiles

Le Syndicat des Enseignants (SE-UNSA) et le Syndicat de l'Enseignement Agricole (SEA) de l'UNSA Éducation ont adressé ce jour un courrier commun aux ministres de l'Éducation Nationale et de l'Agriculture pour dénoncer les conditions de la rentrée 2009 pour la voie professionnelle. Les textes officiels (majoritairement rejetés par le Conseil supérieur de l'éducation) publiés trop tardivement ne sont pas totalement pris en compte.

Il est encore temps de stopper une machine qui risque de broyer les plus fragiles !

Le SE-UNSA et le SEA demandent aux ministres de l'Éducation Nationale et de l'Agriculture de surseoir à la mise en œuvre de la réforme à la rentrée 2009. Ils souhaitent que le dossier de la

rénovation soit ouvert sur de nouvelles bases, garantissant la possibilité d'un parcours en 4 ans cohérent (passant par un BEP/BEPA) vers le baccalauréat professionnel pour tous les élèves qui en ont besoin et des conditions d'apprentissage et d'enseignement porteuses de réussite pour tous.

[En savoir plus.](#)

Premier degré : le mouvement doit être transparent et équitable !

Le SE-UNSA vous invite à signer et faire signer la pétition intersyndicale.

L'administration a la volonté de décider seule, sans contrôle des délégués du personnel, sans contrepoids syndical des affectations au mouvement.

Dans de nombreux départements, il n'y a pas eu de concertations réelles sur les règles du mouvement qui ont parfois connu des bouleversements, ou, quand elles ont eu lieu et abouti à des compromis acceptables par tous, les recteurs ont préféré imposer une uniformisation académique.

[Lire la suite.](#)

[Télécharger la pétition.](#)

10 000 signatures pour la technologie au collège !

Le SE-UNSA avait dénoncé les conditions de mise en œuvre des nouveaux programmes de technologie à la rentrée 2009 : alors que les contenus sont profondément rénovés et nécessitent une formation importante des enseignants ainsi qu'un renouvellement massif des équipements des collèges, le ministère impose une mise en œuvre simultanée dans les trois niveaux (5ème, 4ème, 3ème) à la prochaine rentrée.

Le SE-UNSA est aux côtés des enseignants de technologie qui se battent pour obtenir une formation, un calendrier échelonné et des moyens de mise en œuvre à la hauteur des enjeux.

[En savoir plus.](#)

[Signer la pétition.](#)

Des emplois, pas des heures sup !

Le SE-UNSA s'associe à la pétition contre la multiplication des heures supplémentaires lancée par le magazine Alternatives économiques et demande au gouvernement et au parlement d'abroger sans délai les mesures défiscalisant les heures supplémentaires et les exonérant de cotisations sociales.

Au moment où la crise provoque une vive remontée du chômage, en particulier chez les jeunes, il faut revenir sur les exonérations sociales et fiscales accordées aux heures supplémentaires.

En effet, dans le contexte actuel, l'emploi doit être la priorité absolue de l'action des pouvoirs publics. Or, les exonérations décidées en 2007 contribuent manifestement à dissuader les entreprises qui en auraient la possibilité d'embaucher des jeunes ou des chômeurs.

Le SE-UNSA vous invite donc à [signer la pétition.](#)

[En savoir plus.](#)

Élections à la Mission Laïque Française : nette progression du SE-UNSA

Le SE-UNSA, avec l'UNSA-Éducation n'a jamais cessé de progresser aux élections de la Mission Laïque Française depuis l'année 2003 et vient de gagner un siège au détriment de la FAEN qui n'en a plus.

L'UNSA-Éducation fait jeu égal avec la FSU dans cette élection 2009 en obtenant 2 des 4 sièges de cette Commission Consultative Paritaire.